



LA FEUILLE

BULLETIN DE LA VIE COMMUNALE DE SAINT MAURICE D'IBIE

LE MOT DU MAIRE

La famille communautaire s'est agrandie. La commune de Saint-Germain a, depuis 2009, rejoint la Communauté de communes Berg et Coiron. La Communauté comporte désormais 14 communes et 8 700 habitants. Créée en 2005, elle est le résultat d'une démarche solidaire visant à répondre à des besoins du territoire auxquels une commune isolée, les plus petites surtout, ne pourrait apporter une réponse satisfaisante. Elles ont fait le choix d'une communauté de destin traduite par des projets d'intérêt commun.

La Communauté de communes dont votre maire est l'un des vice-présidents est gérée par un bureau composé des 14 maires qui se réunit plusieurs fois par mois. Les décisions sont prises par un conseil communautaire composé des délégués de chaque commune.

Plusieurs services à la population ont été progressivement mis en place :

- le portage de repas à domicile apporte un service quotidien de proximité aux personnes qui en ont besoin. Depuis octobre 2008 les repas sont confectionnés dans les cuisines modernisées de l'hôpital local Claude Dejean à Villeneuve-de-Berg.
- le centre multimédia, installé à Villeneuve-de-Berg depuis octobre 2008.
- les centres de loisirs de Villeneuve-de-Berg et de Lavilledieu, ils débordent d'énergie pour mettre en œuvre des projets attractifs pour les 3 - 16 ans.
- le relais alimentaire, qui lui malheureusement ne désemplit pas. Merci aux bénévoles qui chaque semaine assurent le fonctionnement du relais !
- l'OPAH, opération programmée d'amélioration de l'habitat, est entrée dans sa 4^{ème} année. Rappelons qu'elle durera jusqu'en août 2011.
- l'ORC'idées, opération de soutien et développement au commerce et à l'artisanat.
- la collecte des ordures ménagères, elle est comme vous le savez assurée par les agents de Berg et Coiron.
- Le service public d'assainissement non collectif (SPANC). Imposé par la loi sur l'eau, le SPANC a pour objectif de contrôler d'ici fin 2012 les 1700 assainissements individuels du territoire; il joue par ailleurs un rôle de conseil concernant les nouvelles installations pour lesquelles son avis est sollicité.
- Le chantier de construction du lieu d'accueil de la petite enfance est terminé. Le bâtiment situé à Villeneuve-de-Berg, semi enterré, il profitera de la chaleur en hiver et de la fraîcheur en été. Equipé de capteurs solaires, de matériaux naturels et d'un puits provençal qui régule naturellement la température de l'air, c'est un bâtiment exemplaire. Il abrite une crèche de 25 places et le relais assistantes maternelles. Ce dernier y a déjà emménagé. Il apporte toutes les satisfactions escomptées : un véritable réseau d'assistantes maternelles s'est en effet constitué autour de l'animatrice. Les familles y trouvent accueil et conseils ; les enfants sont ravis de se retrouver autour des diverses animations qui leur sont proposées. Les recrutements pour la crèche sont réalisés. L'ouverture aux familles est en effet prévue pour le 23 août.

Les pré inscriptions des enfants peuvent d'ores et déjà se faire à la Communauté de communes ou sur le site : www.bergetcoiron.fr

- Une nouvelle équipe est en place à l'office de tourisme. L'association qui le gère est chargée de la mise en œuvre de la politique touristique communautaire dans le cadre d'une convention d'objectifs mise en place à compter de 2010.

La communauté de communes perçoit dorénavant la taxe de séjour payée par les touristes hébergés sur notre territoire. Cette ressource contribue à financer l'office de tourisme devenu communautaire ainsi que l'entretien des 200 km de chemins de randonnée.

Perspectives 2010/2011 :

Avec trois autres communautés de communes un travail est en cours pour obtenir le label « pays d'art et d'histoire » de façon à mieux valoriser notre patrimoine.

Les élus de Berg et Coiron ont pris la décision d'implanter les Services Techniques sur la zone d'activités de Lavilledieu. En effet, les locaux actuels, mis à disposition par la Commune de Villeneuve-de-Berg, sont destinés à la vente. L'opération de construction de nouveaux locaux est lancée pour un déménagement en septembre 2011.

Deux nouveaux services pour les agriculteurs vont être mis en place en 2010 : un groupement d'employeurs et un service de remplacement. Ils permettront aux exploitants de faire appel à du personnel soit lorsqu'ils ne sont pas sur leur exploitation (congés, formations...) soit pour les aider lors de périodes chargées. Recrutements en cours ; début du service en juillet.

2010 a d'ores et déjà permis la mise en ligne du site Internet de la Communauté de communes. Le site renseigne sur l'actualité de Berg et Coiron, les services, tous les contacts utiles... Le site peut être visité à l'adresse suivante : « www.bergetcoiron.fr ». Plus de 1000 connexions ont eu lieu au cours du mois de mai.

Toute l'équipe de la Communauté de communes, plus de 20 agents à ce jour, se dévoue au quotidien pour faire fonctionner les services et faire avancer les projets « d'intérêt communautaire ».

DU CÔTÉ DES PROJETS DE LA COMMUNE

FOUR COMMUNAL DES SALELLES

Le four communal, habilement rénové par l'entreprise Marijon de Villeneuve de Berg, est prêt à fonctionner pour la journée annuelle de la Fête du Pain du 27 juin prochain.

Toit entièrement refait mais en conservant les tuiles d'origine, murs consolidés et jointés, four mis en valeur, cet élément de l'histoire de notre village s'est fait refaire une beauté grâce au financement de la mairie à hauteur de 6652€ ainsi que d'une subvention du Département (par Cap Territoires) de 1348€. Coût total de l'opération : 8000€ TTC.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Général a récemment informé les familles concernées qu'une nouvelle procédure d'inscription au transport scolaire par internet est désormais proposée depuis le 1^{er} juin 2010.

L'adresse est la suivante www.ardeche.fr rubrique Transports.

La mairie rappelle aux familles qu'il leur faut renouveler leur demande de transport chaque année pour chaque enfant, et s'acquitter du Ticket Modérateur. Vous pouvez acheter ce dernier sur le site indiqué, plus besoin d'aller à la perception, un clic suffit !

OFFICE DU TOURISME

Un nouvel Office du Tourisme Intercommunal vient d'être créé après plusieurs mois de travail de la Commission Tourisme, sous la houlette de notre Maire qui la préside.

Si son lieu d'implantation n'est pas encore défini, l'Office du Tourisme a tout de même commencé à travailler afin de préparer au mieux cette nouvelle saison touristique ainsi que l'arrière saison qui s'en suivra.

Le nouveau Président élu est Mr Auguste GUGLIELMO. Au sein de l'OT, Stéphanie ELDIN (Collège des Elus) est Administratrice suppléante, Xavier BERTÉ (Collège des Artisans) est le nouveau Trésorier, Jacqueline BONNAUD (Collège des Loueurs de gîtes) est également Administratrice. Gérard JAILLON reste le responsable du Tourisme au sein de l'Intercommunalité, il travaille pour faire avancer le dossier de l'implantation de l'OT.

LABEAUME en musiques à St Maurice d'ibie



Le 24 avril dernier comme le dit Gérard Jaillon dans son mot de bienvenue Labeaume en musiques était fidèle à St Maurice et St Maurice fidèle à Labeaume en musiques.

Notre église était pleine pour ce quartier d'hiver printanier « dans l'art du grand siècle ».

Les choriantes de l'ensemble « les indes galantes » ont fait résonner ses voûtes à la hauteur, pour cette musique sacrée, des exigences de Philippe Piroud. Ces voix de femmes du temps de Louis XIV accompagnées au clavecin et à la viole de gambe étaient dirigées par Vincent de Meester dont certains d'entre nous se souviennent puisqu'il dirigea un temps la chorale de Villeneuve-de-Berg.

Suivie du verre de l'amitié et de la pogne locale la séance se termina de façon sympathique et toujours appréciée par nos visiteurs et nos concitoyens présents ce soir-là.

8 MAI 2010

La cérémonie traditionnelle à l'occasion de l'anniversaire du 8 mai 1945 a pris cette année dans notre commune une forme plus solennelle encore qu'à l'habitude.

La lecture par le maire du discours officiel au nom du secrétaire d'état aux anciens combattants était accompagnée d'une intervention du président de l'Association des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre – Combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc qui organisait ce jour-là sur notre commune une réunion de sa section cantonale.

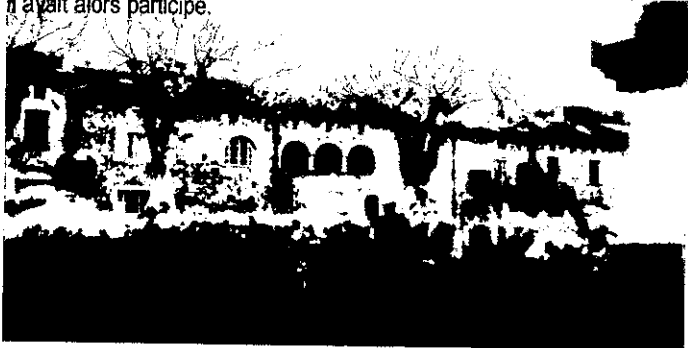
Le conseiller général, J.-P. Roux participait à nos côtés à la cérémonie.

Notre porte-drapeau, André Soubeyrand, membre de l'association était accompagné d'une cinquantaine de ses membres (anciens combattants des différents théâtres d'opérations et leurs épouses).

La minute de silence habituelle accompagnée par le chant de partisans chanté « a capella » par deux de ses membres renforçait encore l'émotion de chacun des participants.

Avant le déjeuner qui réunissait ensuite à la Salle des fêtes les adhérents de l'association et à l'occasion d'un apéritif offert par la commune, Gérard Jaillon remettait au nom du ministre à Monsieur Robert STOLL le « diplôme d'honneur » de la nation au titre des services rendus lors de la guerre 39/ 45.

C'est avec l'émotion que l'on peut comprendre que celui-ci, accompagné de son épouse, rappela à l'assistance présente les campagnes auxquelles il avait alors participé.



CAMPS D'ETE JEUNES A SAINT MAURICE D'IBIE

Le Centre de Loisirs Intercommunal de Lavilledieu organise cet été, du 05 au 09 juillet, un camp d'été sur le thème des « Enquêteurs en herbe », pour les enfants de 7 à 10 ans. Ils seront hébergés au camping du Sous-bois. Au programme : grands jeux « enquête », relevés d'indices, énigmes, journée pédagogique, à la salle des fêtes, avec une brigade de la gendarmerie* de Villeneuve de Berg ...

*surtout que personne ne pense qu'il se passe quelque chose de « grave » ce jour là !! (les véhicules de la gendarmerie seront probablement garés devant la salle des fêtes).

Puis, du 28 au 30 juillet, un « Mini camp Nature » accueillera les enfants de 6 à 7 ans (grande section, CP) qui veulent partir une « première fois ». Land Art, grands jeux, ateliers nature sont prévus. L'hébergement se fera aussi au camping du Sous-bois.

Dans tous les cas, il s'agira de faire passer d'agréables moments à tous ces enfants.

Il est à souligner que le Centre de Loisirs Intercommunal de Lavilledieu affectionne ce village, sans doute parce qu'il y fait bon vivre et que les habitants sont accueillants. Cela sera sa 5^{ème} édition.

F.H.

RAPPEL AUX LOUEURS DE GITES

La municipalité rappelle aux loueurs de gîtes que la nouvelle loi « Tourisme » 2009 stipule que « toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit en avoir préalablement fait la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé ».

Cette déclaration doit être effectuée avant le 1^{er} juillet 2010. A défaut de déclaration, le loueur pourra être sanctionné par l'Etat par une contravention (environ 450 €) De même, la mairie se verra dans l'obligation de supprimer à l'avenir le gîte concerné de sa liste d'hébergements.

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 FÉVRIER 2010

Points soumis au vote :

- Projet de financement des travaux d'assainissement collectif au hameau des Salelles :
Coût du projet estimé par le bureau d'études pour la seule partie Assainissement (réseaux, station etc...) : 259600€ HT dont 129800€ de subvention attendus de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement (DGE). Le reste sera financé en fonds propres et en emprunts par la commune.
L'étude technique étant terminée depuis plusieurs mois, le chantier pourra démarrer d'ici la fin de l'année à condition que les financements soient confirmés. La municipalité espère bien pouvoir coordonner la mise en place de l'assainissement collectif avec l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphone), si se confirme l'accord du Syndicat Départemental des énergies (SDE) sur sa participation au financement. Sur un total estimé de 243000€ TTC pour l'enfouissement des réseaux, c'est environ 56000€ qui resteront également à la charge de la commune et seront financés par elle.
- Mandat donné au département pour percevoir les subventions de l'Agence de l'Eau RMC.
- Avenant n°1 à la convention de travaux d'entretien de l'éclairage public.
- Points d'information.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2010 : BUDGET 2010

Comme chaque année à la même période, le Conseil Municipal se réunit pour vérifier le bon respect du Budget de l'année écoulée et l'équilibre des comptes de la commune.

Il doit aussi se prononcer pour le Budget de l'année suivante, en positionnant les projets à réaliser, en organisant leurs dépenses et leurs recettes afin d'équilibrer les comptes.

C'est un gros travail de préparation préalable que la secrétaire, le maire et les adjoints présentent à cette occasion.. Tout a été voté à l'unanimité.

- Vote du Compte Administratif 2009 et affectation des résultats, approbation du Compte de gestion 2009. Validé obligatoirement par le Comptable Public, il fait apparaître cette année encore un excédent, ce qui est bon pour la commune.
- Il est affecté en grosse partie en investissement, ainsi qu'une partie en fonctionnement pour l'année suivante.
- Budget primitif 2010 : les dépenses et les recettes, examinées puis votées, se décomposent comme suit : 148.363€ de dépenses et recettes en équilibre pour le Fonctionnement 2010 – 368.043€ de dépenses et recettes en équilibre pour l'Investissement 2010.

Le maire insiste sur le fait que la priorité est donnée aux investissements grâce à un fonctionnement maîtrisé ; les principaux postes de dépenses concernant la traversée du village et l'aménagement du logement de l'ancienne école. Un montant de 25.000€ est mis en réserve pour le chantier « assainissement des Salelles ».

- Vote du niveau inchangé des impôts locaux.

Autres points :

- Modification statutaire de la Communauté de Communes Berg et Coiron : prise de compétence « participation à la réalisation et à la gestion de zones d'activités économiques supra-communautaires ».

- Points d'information.

(Voir panneau d'affichage)

ETAT CIVIL

Décès de Lucien DELAUZUN le 17 Février 2010.
Il était le doyen masculin de notre village.

CARNET BLEU

Naissance de Naomi HINAULT--SOUBEYRAND
le 14 Mars 2010. Elle est le 1^{er} enfant de Thomas Hinault et
Laura Soubeyrand qui habitent désormais au village.
Elle est aussi la 1^{ère} petite-fille d'Anne-Marie Soubeyrand.

Naissance de Jeanne LEPINE le 20 Mars 2010.
Elle est la 2nde fille de Renaud Lepine et Stéphanie Comte,
des Valades, et la petite soeur de Coline. Elle est la petite
fille de François et Mélanie Comte, habitant également aux
Valades.

Naissance d'Oscar EL DIN le 29 Mars 2010.
Il est le 4^e garçon de Christophe et Stéphanie Eldin, des
Salelles, et le petit frère d'Arthur, Tom et Noé. Il est le
petit-fils d'Elise Eldin, elle-même des Salelles.
Les félicitations de la rédaction aux familles !

CARNET BLANC

Mariage, le 15 Mai 2010, de Elodie ROMAND et Emmanuel
AUDIGIER, demeurant au centre village.
Les baptêmes civils de leurs fils Axel et Aymeric
ont également eu lieu ce jour. Félicitations !

CONCERT A (RE)VENIR

Portotrio, trois voix tressées a capella, offrira à nouveau cette année un concert polyglotte et original, le 8 Juillet 2010 à 20h30 en l'Eglise de St Maurice d'Ibie.

A partir d'un répertoire traditionnel peu connu, les trois jeunes chanteuses se réapproprient des chants du monde, en composant leurs propres arrangements.

Elles sont programmées lors de festivals en Bretagne, en région Rhône-Alpes, à Nantes, à Paris.

Chants traditionnels, tels quels ou bien revisités, le choix du trio se fait en fonction des mélodies, des harmonies, des timbres vocaux, mais surtout des sonorités particulières de chaque langue (hongrois, arabe, flamand, hébreu, finnois...).

On vous attend nombreux pour découvrir ou redécouvrir leur talent !!

Entrée libre, contribution volontaire de chacun comme en 2009

Au Levant

Une sympathique équipe vient de reprendre l'activité du café restaurant de St Maurice d'Ibie : AU LEVANT. Dans ce cadre, connu de beaucoup : salle, véranda, terrasse ; Elodie, Ludovic et Nicolas, vous accueillent. En pleine saison, midi et soir du mardi au dimanche.

Information et réservation au : 04 75 94 70 89

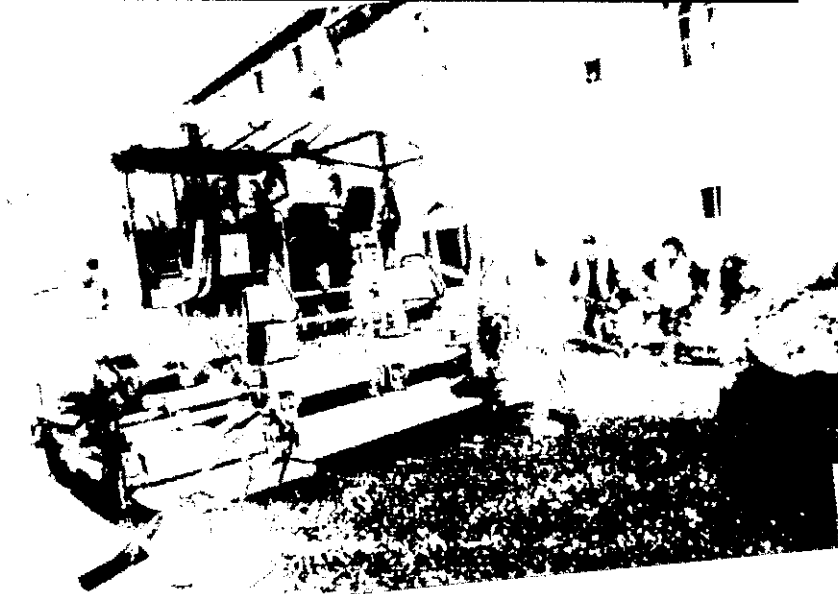
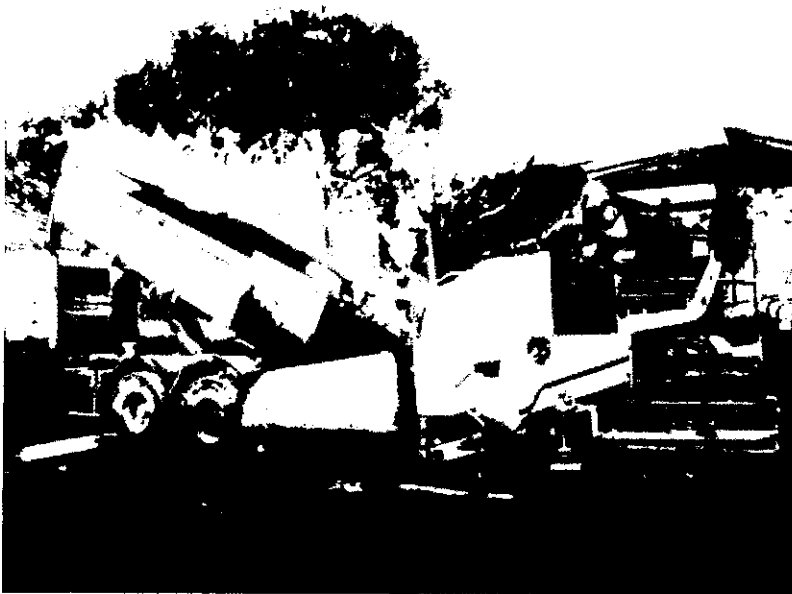
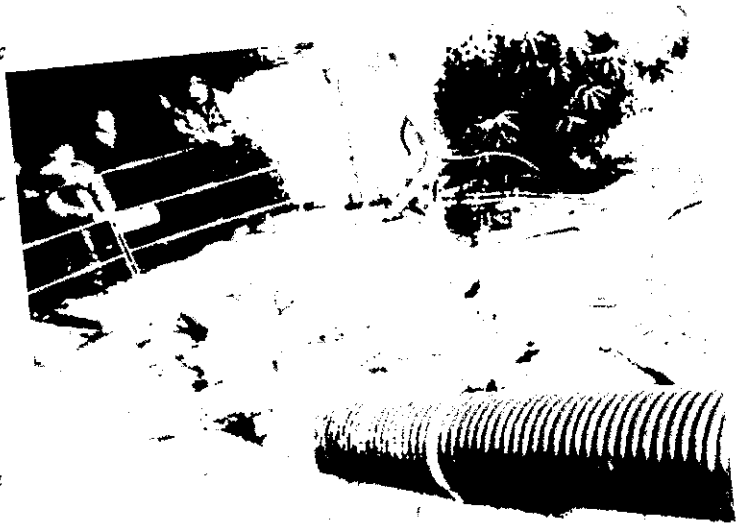
Bienvenue, tous nos vœux de réussite au trio .

LA TRAVERSEE DU VILLAGE

La voie est libre !! L'équipe municipale est satisfaite du travail exécuté par les différentes entreprises, et se réjouit que les perturbations aient été beaucoup plus limitées que prévu pour la circulation.

A l'exception de corrections minimales et de quelques travaux de petite maçonnerie sur la traversée, les travaux sont terminés et la réception du chantier se fera sous peu. Le coussin berlinois a retrouvé sa place pour limiter la vitesse dans le village, et quatre bancs neufs ont été livrés en mairie et seront installés prochainement pour remplacer les anciens.

Le coût total de cette opération est de 245.000 €, avec une grande partie chaussée prise en charge par le Conseil Général qui en est le propriétaire (102578 €). La mairie attend les subventions confirmées du Département par Cap Territoires de 2 fois 15000 € (tranches 1 et 2), des Réserves Parlementaires du Sénateur M. TESTON et du Député J.C. FLORY (15000 € chacun). La Commune aura financé en fonds propres et en emprunts 75000 € sur ce projet.



LA VIE DES ANIMAUX

LES SANGLIERS DE LA VALLEE DE L'IBIE

Les sangliers sont très nombreux dans notre vallée. Il n'est pas rare d'en apercevoir. Ils peuvent s'aventurer jusqu'aux maisons, traverser les routes et les chemins et occasionnent, malheureusement, quelques dégâts sur leur passage.



Sa morphologie Le sanglier possède un corps trapu et une tête volumineuse. Cette tête est prolongée d'un groin très allongé et de deux grandes oreilles. Il est armé de canines hyper-développées. Ces défenses poussent tout au long de la vie du sanglier. Il possède une queue de 25 à 30cm qui se termine par un long pinceau de soies. Généralement, elle est pendante quand l'animal est calme et dressée lorsqu'il est inquiet ou en colère. La couleur du pelage peut être rousse, noire ou dans des nuances de gris, ces différences de couleur sont dues à l'âge mais aussi aux différentes souches auxquelles le sanglier peut appartenir. Son poids peut atteindre 150 à 160 kg pour les mâles et 100 kg pour les femelles, cela dépend de leur milieu de vie.

Son habitat On peut rencontrer le sanglier dans toutes les régions de France, toutefois avec des densités bien différentes. A St Maurice d'Ibie, ils demeurent essentiellement dans le bois sauvage au-dessus des Salelles. L'élément qui lui est le plus nécessaire est la tranquillité.

Son mode de vie La structure sociale du sanglier est de type matriarcal. La harde (ou compagnie), cellule de base, est constituée de 3 ou 4 laies. La plus âgée, la « laie meneuse » impose sa loi et dirige les déplacements du groupe. Passé un an, les jeunes sangliers sont appelés « bêtes de compagnie », car leur instinct les pousse à tout faire ensemble : ils mangent, se déplacent et se reposent ensemble. Ce besoin s'estompe avec l'âge. Ces jeunes sangliers forment de petits groupes instables sans organisation sociale précise, ils tournent souvent autour des compagnies. Ce sont certainement ces bandes de jeunes qui occasionnent le plus de dégâts aux cultures car ils n'ont pas la méfiance de leurs aînés.

Sa reproduction Le rut du sanglier se déroule principalement au mois de décembre. Les vieux mâles solitaires sortent alors de leur remise habituelle, et peuvent parfois parcourir de très longues distances pour rechercher des femelles à couvrir. C'est la laie meneuse qui déclenche les chaleurs chez les autres femelles du groupe, en étant en chaleur la première. Elle prend soin de laisser sur les arbres alentours

des traces de bave et de sécrétions des glandes lacrymales, afin de prévenir les mâles. Dès que l'un d'eux a rejoint le groupe, il chasse les autres mâles, ce qui donne parfois lieu à de violents combats.

Le mâle dominant reste avec les laies 4 à 5 semaines, affirmant sa domination en entaillant les arbres à grands coups de butoir de manière à décourager d'éventuels prétendants.

La durée de la gestation est de 3 mois, 3 semaines et 3 jours. Peu de temps avant la mise bas, la laie s'isole, et prépare un nid d'environ 1 mètre de diamètre : le chaudron. Elle mettra au monde de 2 à 10 marcassins. Les marcassins resteront au nid environ une semaine, à la suite de quoi ils sont autorisés à sortir. Au bout de 3 semaines ils suivent leur mère dans tous ses déplacements. C'est à ce moment que la laie rejoint la compagnie. Les marcassins seront sevrés vers l'âge de trois mois.

Sa nourriture Le sanglier est le seul de nos grands gibiers à être omnivore. Son régime est composé de 10% de protéines tirées de la matière animale, il ingère des insectes, des escargots, des petits rongeurs, des taupes, des grenouilles voire des lapereaux, mais surtout des vers de terre. Les 90% restants de son régime alimentaire sont couverts par l'ingestion de végétaux de tous types. Il mange presque tout ce qu'il trouve sur le sol mais surtout des fruits forestiers avec les glands, les châtaignes, les faines du hêtre et les samares du frêne ou les baies.

Sa chasse Les sangliers sont les animaux les plus chassés par l'association des chasseurs de notre village.

Ils sont chassés en battue du 15 août au 28 février mais ils peuvent aussi être chassés en tir individuel à partir du 1^{er} juin. Ces tirs ne sont autorisés qu'à proximité des récoltes sinistrées sur autorisation nominative délivrée par le préfet. Dans notre vallée, on peut dire que cette chasse est organisée avec parcimonie, principalement là où il y a des dégâts. L'organisation des battues est très règlementée. Quelques chasseurs sont formés pour devenir chef de battue, d'ailleurs, si ce dernier n'est pas présent, la chasse ne peut avoir lieu.

Les chasseurs laissent le temps aux gibiers de se reposer et de se reproduire pendant 6 mois ½ de l'année. Les sangliers tués pèsent minimum 20 kg et dans la mesure du possible,



les femelles sont épargnées. Entre l'ACCA et les chasses privées, on comptabilise une centaine de sangliers tués par an. (A noter que les mercredis et dimanches notamment sont laissés aux promeneurs).

Je remercie Joseph VALLOS pour son aide et sa connaissance en la matière.

Nathalie CHANAL

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Comité des fêtes

27 JUIN - FETE DU PAIN aux Salelles - Fabrication et vente de pain cuit au four à bois du hameau et fabrication du boudin et de caillettes. De nombreux artisans viennent expliquer leurs savoirs : ferronnerie, tourneur sur bois, fabrication de bijoux, poterie etc. Exposition de peinture à la chapelle du hameau.

En soirée, repas champêtre sur réservation (on est prié d'apporter ses couverts et sa vaisselle).

Nouveautés : Animation à thème avec jeux de société en bois proposé par l'Association VIBHADACA (lots à gagner.)

Mise en place de toilettes sèches (Association SENOIS à Bidon)

Réservez vos places au : 04 75 88 54 37 chez Danielle et Jean Claude SERGENT

25 JUILLET - VIDE GRENIER à Saint Maurice d'Ibie - Déballage gratuit « interdit aux professionnels ». Etre muni de sa carte d'identité

Sur place : vente de boissons, saucisses, merguez, frites, crêpes etc.

Exposition de patchwork et de peinture les 24 et 25 juillet à la salle des fêtes

14 et 15 AOUT - GRANDE FETE CHAMPETRE à Saint Maurice d'Ibie

Défilé de chars à thème.

Animations diverses : pêche à la ligne, stand buvette, frites, saucisses, merguez etc. Voitures anciennes le 15 en matinée

Concours de pétanque les 14 et 15 août - Bal musette le 14 août - Bal avec orchestre le 15 août (en soirée)

Repas champêtre (comme pour la fête du pain, apporter ses couverts et sa vaisselle)

Réservez vos places au : 04 75 94 83 19 chez Danielle BRIAND



Club de l'Amitié

Avec les beaux jours qui arrivent... ou qui devaient arriver... le Club de l'Amitié cesse ses activités - provisoirement - jusqu'à l'automne pour permettre à ses membres de s'abriter des chauds rayons solaires de l'été. Les siestes au frais seront appréciées !

Cette année, un repas dans le coquet cadre de « l'Auberge de Montfleury », a remplacé le traditionnel voyage. Un second repas, dans la commune, s'est déroulé à l'Auberge des Salelles. Il fut suivi par le récital de Maurice, lui aussi apprécié. Pour clore l'après-midi tous et toutes ont repris en chœur... « La Montagne » de Jean FERRAT dont ils et elles connaissent toutes les paroles qui leur rappellent des souvenirs de temps anciens.

Fin mai, pour la clôture, un « quatre heures » a réuni tous les membres, une bonne vingtaine, au « Levant » au village.

Les activités sont dues au succès du Loto qui se déroule chaque hiver à la salle des fêtes. Tous les habitants du village, de la commune et des environs qui assistent à ce loto participent ainsi à la réalisation des activités du « Club de l'Amitié », le club des « Anciens », sans qui ce village ne serait peut-être pas ce qu'il est aujourd'hui. Merci à eux et à vous qui les respectez et participez à la pérennité du « Club de l'Amitié »



A.C.C.A

L'A.C.C.A. prépare la saison 2010/2011 avec son assemblée générale du 12 juin 2010 à la nouvelle maison des chasseurs. C'est une première en ces lieux, aménagés par les sociétaires eux-mêmes en 2009 et dont les travaux se sont poursuivis ce printemps. Simultanément 2 journées de travaux ont permis d'entretenir les chemins qui sont empruntés par les chasseurs mais aussi par les randonneurs. Prochain rendez-vous début août pour la pose des clôtures de protection des vignes.



la Boule de l'Ibie

Le 9 mai, l'Association le BiB a organisé son premier concours ; malheureusement le beau temps n'était pas au rendez-vous. Néanmoins, une quinzaine de doublettes a bravé les éléments.

Les prochaines manifestations se dérouleront les : 19 juin, 10 juillet et 28 août à partir de 14 heures.

Renseignements : DA SILVA Max 06.10.74.16.63. FOURNIER Eric 04.75.94.74.15. A vos boules !!!!

Le patch de l'amitié

Le Patch de l'Amitié exposera le week-end des 24 et 25 juillet à la salle des fêtes. Nous serons en vacances le 25 juillet après l'exposition. La prochaine session débutera le 2 septembre. Il reste encore quelques places. Contacter Marie Andrée DUMARCHER au 04 75 94 71 12

LA PETITE RECETTE DU VILLAGE

LE CAKE À LA FETA DE BÉRILUDA

Pour 4 personnes : 3 œufs, 160g de farine, 1 sachet de levure chimique, 12cl de lait, 8cl d'huile d'olive, 100g de gruyère rapé, 200g de feta en dés, 1 bouquet de basilic.

Préchauffez votre four à 180°C (thermostat 6).

Dans un bol, fouettez les œufs avec la farine. Ajoutez la levure, le lait et l'huile d'olive.

Versez la préparation dans un moule beurré et fariné et enfournez pendant environ 50 minutes.

Laissez refroidir le cake avant de démouler.

Coupez ensuite en tranches et régalés les enfants (et les plus grands !)

